



ORLIMAN®

NEO CONFORT

Poignet/Main



■ Domaines d'application :

Post-opératoire, Traumatologie.

■ Indications :

Traumatisme du poignet, Entorse, Contusion, Immobilisation post-opératoire.

■ Caractéristiques :

- Immobilisation totale en flexion palmaire et dorsiflexion.
- Facile à positionner grâce aux 3 sangles extensibles.
- Livrée avec gantelet en coton jersey.
- 2 éclisses amovibles repositionnables (palmaire et dorsale) ajustables et auto-agrippantes.
- Hauteur 22 cm, permettant un bras de levier plus important et améliorant ainsi la qualité du maintien.
- Matière élastique favorisant l'immobilisation du poignet en apportant un effet antalgique.
- Modèle ambidextre.

TVA

5,50 %

LPPR

56.64 €
2159526



TAILLE UNIQUE

■ Tableau de taille :

| Taille | EAN 13 | ACL 7 | Référence |
|--------|----------------|---------|------------|
| Unique | 3664338.000148 | 6033020 | PM0215.BIU |

DISTRIBUTEUR FRANCE : SM EUROPE

Z.A. La Herbetais - 35520 La Mézière (France)
Tél. : 02 99 66 41 41 - Fax : 02 99 66 41 31
smeurope@smeurope.fr - www.orliman.fr
Siret : 420574626 RCS Rennes

Ce document est destiné exclusivement aux professionnels de santé. Dispositifs médicaux de classe I selon la directive 93-42-CE modifiée par la directive 2007-47-CE. Les dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à un professionnel de santé. Lire attentivement les instructions figurant dans la notice avant utilisation. Fabricant : Orliman S.LU. - Distributeur France : SM Europe. v.17/12/2019





ORLIMAN

NEO CONFORT

Poignet/Main



■ Conseil de sécurité :

La conception et le développement du produit prennent en compte les exigences essentielles de la Directive 93/42 modifiée. SM Europe a réduit au maximum les risques d'allergies à travers le choix des matériaux sachant qu'une réaction allergique est un phénomène pathologique lié à une hypersensibilité à une substance habituellement sans danger pour la santé.

Prévention :

Ne pas porter le produit directement en contact avec une lésion cutanée non protégée. Protéger toute partie du corps où un antalgique en crème ou en pommade a pu être appliqué avant la mise en place du produit. Il est fortement déconseillé de réutiliser ce produit pour un autre patient.

Consignes :

Consulter immédiatement un médecin en cas de douleurs, de gonflements, de modifications des sensations ou des réactions inhabituelles.

Composition :

Extérieur : Nylon 95% + Spandex 5%, Mousse interne : Chloroprene 100%, Intérieur : Polyamide 100%, Éclisse : Aluminium.

■ Mise en place :

Détacher les 2 éclisses du produit (dorsale et palmaire). Enfiler le gantelet de protection sur le poignet traumatisé. À plat, positionner le poignet traumatisé en enfilant le pouce dans l'évidement prévu à cet effet. Attention, la partie bleue se positionne coté peau. Retourner le poignet. Positionner l'éclisse dorsale en prenant soin de bien l'aligner dans l'axe du poignet. Retourner le poignet. Positionner l'éclisse palmaire en prenant soin de bien l'aligner dans l'axe du poignet. Enrouler la sangle du milieu autour du poignet tout en ajustant le serrage comme désiré puis fixer avec le velcro®. Faire de même avec la sangle de l'avant-bras. Ajuster la sangle du pouce en prenant soin de bien la faire passer entre le pouce et l'index.

Entretien :

Nettoyage à la main et au savon (max. 30°C),
Rincer soigneusement.
Laisser sécher à l'air libre.
Ne pas mettre au sèche-linge.
Ne pas javelliser.
Ne pas utiliser de détergent.
Conserver le produit à température ambiante.



Ce document est destiné exclusivement aux professionnels de santé. Dispositifs médicaux de classe I selon la directive 93-42-CE modifiée par la directive 2007-47-CE. Les dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à un professionnel de santé. Lire attentivement les instructions figurant dans la notice avant utilisation. Fabricant : Orliman S.L.U. - Distributeur France : SM Europe. v.17/12/2019

